



Conseil de sécurité  
**Briefing**  
**La situation en Libye**  
New York, le 22 août 2023  
Déclaration de la Suisse

---

Madame la Présidente,

Je remercie le Représentant spécial Abdoulaye Bathily et Madame Noura El Jerbi pour leurs exposés et souhaite approfondir trois points :

Premièrement, sur le processus politique : La Suisse demeure convaincue de la nécessité d'organiser des élections, reconnaissant que ce sont les Libyennes et les Libyens eux-mêmes qui réclament des élections. Nous prenons acte du travail effectué par le Comité 6+6 pour parvenir à un accord sur des projets de lois électorales. Il est impératif que les questions non résolues soient abordées. Afin de créer un environnement propice à des élections justes et équitables, un accord pré-électoral inclusif est nécessaire. Nous soutenons un processus mené sous les auspices de la MANUL et appelons les acteurs libyens à s'engager de manière constructive. La sécurité étant également une précondition pour un environnement propice aux élections, la Suisse est préoccupée par la situation sécuritaire très tendue, telle que démontrée par les affrontements ayant eu lieu à Tripoli la semaine passée.

Deuxièmement, la situation des droits de l'homme : parmi les enseignements que la Suisse tire de son rôle de co-présidente du Groupe de Travail sur le droit humanitaire et les droits de l'homme au sein du Processus de Berlin, il est crucial de donner la parole à celles et ceux qui font face à la détérioration de la situation au quotidien. Or les Libyennes et les Libyens – comme nous l'avons aussi entendu de la part de Madame El Jerbi – nous font part d'une préoccupation majeure : l'espace de la société civile se rétrécit continuellement. Le dernier rapport du Secrétaire général le confirme : les contrôles excessifs et les restrictions bureaucratiques imposés par les acteurs sécuritaires ne cessent d'augmenter. La Suisse

soutient l'appel du Secrétaire général à la levée de ces mesures, notamment de la loi n° 19 de 2001. Celle-ci restreint les droits d'expression, d'association et de réunion pacifique de tout individu, y compris les membres de la société civile, en contradiction évidente avec les obligations du droit international des droits de l'homme de la Libye.

La Suisse est particulièrement préoccupée par les violations et abus dont les femmes et les filles sont victimes, qu'elles soient libyennes ou étrangères. Les agressions de nature sexuelle et sexiste, notamment dans les lieux de détention, doivent cesser, être prévenues et punies. L'inclusion des femmes dans les processus politiques, comme les élections et le processus de réconciliation nationale, est également essentielle. Leur participation doit se faire en toute sécurité, sans harcèlement, intimidation ou entraves à leur liberté de mouvement et leurs droits fondamentaux.

Quant au sujet des sanctions, celles-ci doivent être mises en œuvre de façon effective, dans le respect des décisions du Conseil de sécurité. Le renforcement des procédures équitables dans les régimes de sanction est également important. La Suisse salue le travail du médiateur du Comité de sanctions Daech et Al-Qaida en faveur de l'application de l'état de droit dans les sanctions onusiennes. À cet égard, nous soulignons la pertinence de ce mécanisme d'examen de demandes de radiation pour les autres régimes de sanction comme celui-ci. A ce sujet, la Suisse rappelle la lettre adressée au Conseil de sécurité par le *Groupe des Etats de même avis sur les sanctions ciblées*, référence S/2023/486.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Madam President,

I would like to thank Special Representative Abdoulaye Bathily and Ms Noura El Jerbi for their presentations and would like to expand on three points:

Firstly, on the political process: Switzerland remains convinced of the need to organise elections, recognising that it is the Libyans themselves who are calling for elections. We note the work done by the 6+6 Committee to reach agreement on draft electoral laws. It is imperative that unresolved issues are addressed. In order to create an environment conducive to fair and equitable elections, an inclusive pre-election agreement is necessary. We support a process under the auspices of UNSMIL and call on Libyan actors to engage constructively. As security is also a precondition for an environment conducive to elections, Switzerland is

concerned about the very tense security situation, as demonstrated by the clashes that took place in Tripoli last week.

Secondly, the human rights situation: one of the lessons that Switzerland draws from its role as co-chair of the Working Group on Humanitarian Law and Human Rights within the Berlin Process is that it is crucial to give a voice to those who are facing the deterioration of the situation on a daily basis. Libyans – as we also heard from Ms El Jerbi – are telling us about a major concern: the space for civil society is constantly shrinking. The Secretary-General's latest report confirms this: the excessive controls and bureaucratic restrictions imposed by security actors continue to increase. Switzerland supports the Secretary-General's call for these measures to be lifted, in particular Law No. 19 of 2001. This law restricts the freedoms of expression, association and peaceful assembly of all individuals, including members of civil society, in clear contradiction with Libya's obligations under international human rights law.

Switzerland is particularly concerned about the violations and abuses of which women and girls are victims, whether Libyan or foreign. Sexual and sexist assaults, particularly in places of detention, must be stopped, prevented and punished. The inclusion of women in political processes, such as elections and the national reconciliation process, is also essential. They must be able to participate in complete safety, without harassment, intimidation or restrictions on their freedom of movement and fundamental rights.

Touching on the subject of sanctions, they must be implemented effectively, in compliance with the decisions of the Security Council. Strengthening fair procedures in sanctions regimes is also important. Switzerland welcomes the work of the Ombudsman of the Daech and Al-Qaida Sanctions Committee in promoting the application of the rule of law in UN sanctions. In this respect, we stress the relevance of this mechanism for examining de-listing requests for other sanctions regimes such as this one. In this regard, Switzerland recalls the letter addressed to the Security Council by the *Group of Like-Minded States on Targeted Sanctions*, reference S/2023/486.

I thank you.